



La CGT demande un moratoire sur la poursuite d'Info 2015

Malgré le rejet unanime de la phase 3 d'Info 2015 de la part des élus de toutes les instances (CE, CCE, CHSCT), la direction persiste à vouloir lancer la phase 4 du projet, phase finale qui signera définitivement la disparition de la Rédaction nationale de France 3.

La Phase 4 achève la fusion, avec le regroupement des services JRI et société. Yannick Letranchant a fait le tour des services pour annoncer le démarrage prochain du chantier avec comme objectif, la rédaction unique pour la fin de l'année 2018, pour « répondre aux vœux de la présidente ».

Lors de la rencontre avec des JRI incrédules, il a lancé un appel à candidatures pour participer à des ateliers permettant d'associer au projet les salariés concernés...

De qui se moque-t-on ? Tout le monde se rappelle des nombreux ateliers alibis mis en place depuis le lancement d'Info 2015 dont aucune proposition n'a jamais été retenue.

Les scriptes se souviennent encore de la façon dont elles ont été bernées. Et les JRI eux-mêmes se souviennent du regroupement des magasins. Et que dire des propositions de la SDJ qui avait pourtant joué le jeu d'une concertation sur le cahier des charges des éditions... La CGT appelle les salariés concernés à boycotter ces ateliers.

Pour rappel, Info 2015 a été lancé en septembre 2012 par Rémy Pflimlin et Thierry Thuillier. Certes, ce projet est inscrit dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens signé par Delphine Ernotte et l'état actionnaire. Mais celle-ci, comme l'a confirmé Yannick Letranchant, a déclaré ne plus se sentir liée à ce COM depuis que la tutelle a décidé unilatéralement de réduire de 50 millions le budget de France télévisions.

Dans ce contexte de grande incertitude budgétaire, avec des menaces sur l'emploi et sur l'activité des rédactions nationales, il est temps de suspendre le déploiement d'Info 2015 dont les conséquences pour l'information comme pour les personnels sont dramatiques.

Avant de poursuivre, un audit s'impose afin d'avoir un véritable retour d'expérience des services déjà fusionnés et de tirer un bilan objectif des premières phases. La CGT demande à la présidente de France télévisions un moratoire sur les phases 3 et 4 d'Info 2015.

Fait à Paris le 23 octobre 2017



CGT France télévisions Siège

7, Esplanade Henri de France ♦ Pièce A 210 ♦ 75907 Paris Cedex 15 ♦ Tél. 01 56 22 47 02 / 04
cgt.siege@francetv.fr - <http://cgtftvsiege.reference-syndicale.fr/>